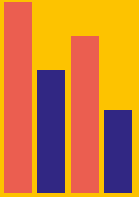
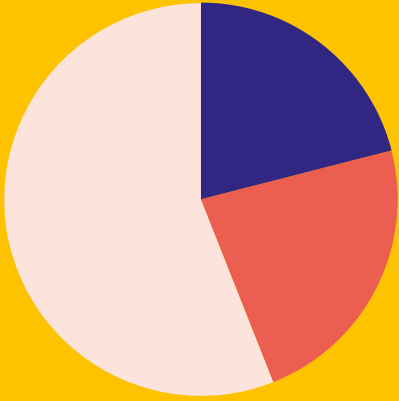
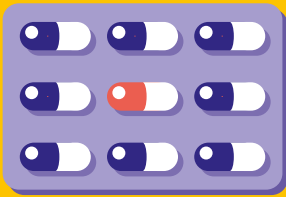


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 LIMOUSIN



2016



ÉDITO



2016 a été la première année de déploiement du projet stratégique régional 2016-2020 orienté vers quatre axes : le développement de la qualification, de parcours métiers, des compétences transversales et l'accompagnement des établissements sur les problématiques ressources humaines et formation.



Tout en continuant à proposer aux adhérents des prestations initiées au cours des années précédentes (GPMC, VAE, parcours métiers, offre de formations régionales clés en main, DPC, achat de formation, études promotionnelles...), les instances régionales ont lancé en 2016 de nouveaux chantiers qui permettront de mettre à disposition des adhérents une offre de services supplémentaire, notamment :

- un dispositif visant l'accompagnement des établissements sur le thème de la qualité de vie au travail,
- un dispositif visant la professionnalisation des équipes autour de la qualité de la prestation hôtelière en EHPAD,
- un dispositif visant la sécurisation des parcours des agents souhaitant s'engager dans une démarche d'évolution professionnelle.

L'ANFH poursuivra son adaptation au vu des nombreuses évolutions en cours ou à venir touchant ses adhérents et le champ de la formation.

FRANÇOISE DUPECHER

PRÉSIDENTE RÉGIONALE FHF

DANY GORON

VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL CGT

SOMMAIRE

Fonds et formation	p. 4
Parcours et compétences	p. 6
Réseaux et proximité	p. 12
Chiffres clés 2016	p. 16

UNE EXPERTISE POUR GÉRER ET FINANCER ÉTABLISSEMENTS ET COLLECTE

74 établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics en région Limousin emploient, en 2016, 19 450 agents de la fonction publique hospitalière (+ 735 contrats aidés). Concernant le DPC médical, 20 établissements couvrant environ 1 500 professionnels médicaux, confient leur contribution à l'ANFH Limousin. Ils consacrent au financement de la formation professionnelle et du Développement professionnel continu (DPC) respectivement 2,9% et 0,50% ou 0,75% de leur masse salariale.

L'ANFH, OPCA DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

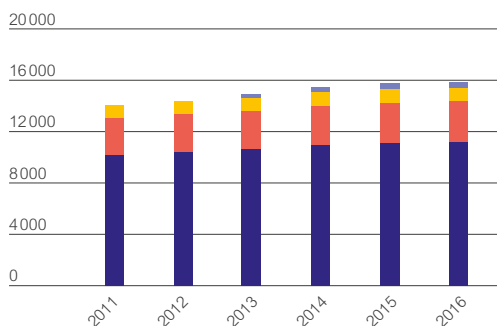
- mobilise des fonds mutualisés au service des projets de formation des établissements et des agents
- noue des partenariats et recherche des financements complémentaires
- contribue à l'optimisation des budgets formation
- prend en charge l'avance de frais, le règlement des factures et des frais

L'ANFH COLLECTE ET GÈRE 5 FONDS

- le 2,1% – Plan de formation
- le 0,6% – FMEP dédié aux études promotionnelles
- le 0,2% – CFP/BC/VAE
- le 4,8% – ESAT (formation des travailleurs handicapés accueillis)
- le 0,5% – 0,75% – DPC médical

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE

PAR FONDS DEPUIS 2011 (EN K€)



■ PLAN ■ FMEP ■ CFP ■ DPCM ■ ESAT
 ESAT : 2011 : 24 K€ ; 2012 : 27 K€ ; 2013 : 28 K€ ; 2014 : 26 K€ ; 2015 : 26 K€ ; 2016 : 25 K€

En 2016, le total des cotisations s'élève à 15 993 K€ contre 15 886 K€ en 2015, soit une augmentation de 0,7%. Cette évolution est inférieure à celle enregistrée au niveau national (1,3%).

74

ÉTABLISSEMENTS COTISANTS
AU 0,6% – ÉTUDES PROMOTIONNELLES
ET 0,2% – CFP/VAE/BC

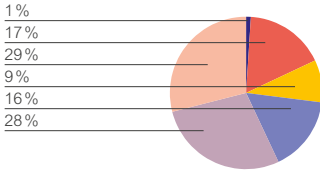
100%

ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
AU 2,1% – PLAN DE FORMATION

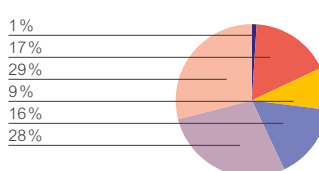
100%

D'AGENTS DE LA FPH EMPLOYÉS
PAR LES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS

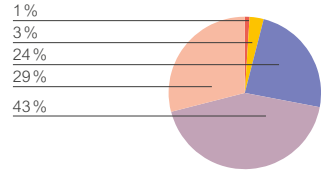
RÉPARTITION DE LA COLLECTE 2,1% – PLAN DE FORMATION PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



RÉPARTITION DE LA COLLECTE 0,6% – ÉTUDES PROMOTIONNELLES ET 0,2% – CFP/VAE/BC PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



RÉPARTITION DE LA COLLECTE 0,5% OU 0,75% – DPC MÉDICAL PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



- Moins de 50 agents
- De 50 à 149 agents

- De 150 à 299 agents
- De 300 à 999 agents

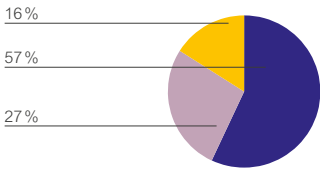
- De 1 000 à 4 999 agents
- Plus de 5 000 agents

La délégation enregistre 11 239 K€ de cotisations au titre du 2,1% – Plan de formation, qu'elle gère pour le compte des établissements adhérents. 57% de ce montant provient des établissements de plus de 1 000 agents.

Les cotisations versées au titre du 0,6% – FMEP et du 0,2% – CFP/VAE/BC s'élèvent respectivement à 3 211 K€ et 1 070 K€. Les établissements de plus de 300 agents contribuent à 73% du total de ces cotisations.

En 2016, les cotisations versées au titre du DPC médical s'élèvent à 448 K€ et concernent principalement les établissements de 1 000 à 4 999 agents.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS PAR SECTEUR



57%

DES ÉTABLISSEMENTS
appartiennent
au secteur Médico-social :
Personnes âgées

- Médico-social : Personnes âgées
- Sanitaire

- Social/Médico-social :
Handicap-Enfance-Famille

La délégation compte 74 établissements adhérents au Plan de formation, soit un taux d'adhésion de 100%.

Le secteur sanitaire représente 27% des établissements adhérents et 79% des effectifs couverts.

15 993 K€

COLLECTÉS PAR L'ANFH LIMOUSIN

11 239 K€

2,1% – PLAN DE FORMATION

3 211 K€

0,6% – ÉTUDES PROMOTIONNELLES

1 070 K€

0,2% – CFP/VAE/BC

25 K€

4,8% ESAT

448 K€

0,5% OU 0,75% – DPC MÉDICAL

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE 2,1 % – PLAN DE FORMATION

Les établissements du limousin peuvent bénéficier d'une large offre de formations « clés en mains » s'adressant à toutes les typologies d'établissements.

Les thématiques sont définies au regard des besoins recensés au plus près des adhérents et de l'évolution de l'actualité.

L'ANFH, OPCA DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Pour accompagner les établissements adhérents dans la mise en œuvre de leur plan de formation, l'ANFH, OPCA de la fonction publique hospitalière :

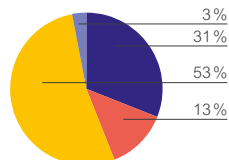
- assure une veille juridique et sectorielle
- met à disposition des établissements et des agents des outils et supports d'information et propose une offre de formation prête à l'emploi
- soutient et professionnalise les acteurs de la formation
- propose Gesform, le logiciel de gestion de la formation destiné aux équipes formation et aux pôles

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI



53%

DES STAGIAIRES appartiennent à la catégorie C.



■ A ■ B ■ C ■ Autres

Comme en 2015, 53% des stagiaires ayant bénéficié d'une action de formation au titre du 2,1% – Plan de formation sont des agents de catégorie C.

Selon la cartographie régionale des métiers au 31.05.2014, la catégorie C représente 60% des effectifs, 23% pour la catégorie A, 17% pour la catégorie B.

RÉPARTITION DES DÉPARTS, HEURES, CHARGES ET ARF* PAR TYPE

	DÉPARTS	HEURES	CHARGES (€)	% CHARGES	ARF (€)*
TYPE 1	198	24478	341863	3,1 %	210293
TYPE 2A	8581	100359	2594460	23,5 %	106667
TYPE 2B	6469	91289	2570486	23,3 %	135042
TYPE 2C	5198	69829	1796566	16,2 %	128431
TYPE 3	202	10794	212664	1,9 %	55698
TYPE 4	278	219428	3479291	31,5 %	2120571
TYPE 5	4	1220	23140	0,2 %	–
TYPE 8	51	1133	37403	0,3 %	6177

Les charges de formation sont principalement consacrées aux actions de type 4 et de type 2a-2b, qui représentent respectivement 31 % et 23 % du total des charges.

Typologie des actions de formation

(décret du 21 août 2008):

Type 1 Actions de formation professionnelle initiale.

Type 2a Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation immédiate au poste de travail).

Type 2b Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation à l'évolution prévisible des emplois).

Type 2c Actions de développement des connaissances et de la compétence (développement des connaissances et compétences et acquisition de nouvelles connaissances et compétences).

Type 3 Actions de préparation aux examens et concours des fonctions publiques.

Type 4 Études promotionnelles.

Type 5 Actions de conversion.

Type 8 VAE.

*ARF: Accords sur recettes futures

RÉPARTITION DES CHARGES PAR NATURE DE DÉPENSES



49%

ENSEIGNEMENT



8%

DÉPLACEMENT



43%

TRAITEMENTS¹

¹ Hors études promotionnelles, les charges consacrées aux frais de traitement représentent 27 %.

20 981

DÉPARTS EN FORMATION EN 2016

58 %

DES AGENTS DE LA RÉGION
LIMOUSIN ONT ACCÉDÉ
À LA FORMATION EN 2016

Ce taux baisse d'un point par rapport à 2015 confortant le constat de baisse des départs en formation.

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE ÉTUDES PROMOTIONNELLES

Les études promotionnelles sont des actions de formation qui permettent d'accéder aux diplômes et certificats nécessaires pour exercer certains postes de la fonction publique hospitalière (infirmier, cadre de santé, aide-soignant...). La liste est fixée par arrêté ministériel.

Compte tenu du volume des besoins, l'ANFH Limousin consacre l'essentiel de ses crédits mutualisés au financement des études promotionnelles.

Les dossiers sont traités une fois par an dans le cadre d'un appel à dossiers mené en mai, pour un examen en juillet dans le cadre d'un guichet unique. Pour l'attribution des fonds, l'ANFH Limousin examine les demandes en fonction de plusieurs critères : prise en compte des priorités définies par l'établissement demandeur, prise en compte d'une liste prioritaire de diplômes établie par la région découlant des enseignements de la cartographie régionale des métiers de la Fonction publique hospitalière, taille des établissements, montants alloués les trois années précédentes.

Pour une meilleure lisibilité des prises en charge, des plafonds d'attribution sont établis pour les formations d'aide-soignant (28 000 €), d'infirmier (90 000 €) et de cadre de santé (50 000 €).

Afin d'optimiser et simplifier le traitement des dossiers, des forfaits mensuels sont appliqués pour les frais de traitements des trois grades les plus fréquemment rencontrés (ASHQ : 2 300 €, AS : 2 400 €, IDE : 3 200 €). Les partenariats avec l'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil régional ont permis de cofinancer 5 formations de masseur-kinésithérapeute et 2 formations d'ergothérapeute ainsi que 32 formations de la filière soignante.

ONZE PREMIERS DIPLÔMES PRÉPARÉS DANS LE CADRE DES ÉTUDES PROMOTIONNELLES

DIPLÔMES	NOMBRE EP 2016	NOMBRE EP 2015	TAUX D'ÉVOLUTION 2016/2015
DE INFIRMIER	161	171	-5,8%
DEAS	88	91	-3,3%
DIPL. CADRE DE SANTÉ	37	41	-9,8%
DE INFIRMIER ANESTHÉSISTE	27	24	12,5%
DE MASSEUR KINÉ	18	13	38,5%
CAFERUIS	9	8	12,5%
DE ÉDUCATEUR SPECIALISÉ	9	4	125%
DIPL PRÉPARATEUR PHARMA HOSP	8	5	60%
DEAMP	6	9	-33,3%
DE IBODE	6	12	-50%
DEAES	6	–	–
AUTRES	28	29	-3,4%
TOTAL	403	407	-1%

En 2016, la délégation compte 403 études promotionnelles en cours de financement contre 407 en 2015, soit une diminution de 1%. Le diplôme d'État d'infirmier reste le diplôme le plus préparé (40% de l'ensemble des études promotionnelles), suivi du diplôme d'État d'aide-soignant (22%).

RÉPARTITION DES ÉTUDES PROMOTIONNELLES PAR FONDS (EN COURS ET ACCORDÉES EN 2016)

FONDS	EP EN COURS	EP ACCORDÉES ¹
SUR LE 2,1% ; 0,6%	388	160
SUR LE 0,2%	15	6
TOTAL	403	166

Sur 403 études promotionnelles en cours de financement, 166 ont été accordées dans l'année contre 145 en 2015.

La source de financement provient pour la majorité du guichet unique ANFH ayant mobilisé exceptionnellement en 2016 une forte enveloppe nationale.

¹ Démarrant en 2016

403

ÉTUDES PROMOTIONNELLES
EN COURS DONT

166

DOSSIERS ACCORDÉS EN 2016

PARCOURS ET COMPÉTENCES

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE 0,2% – CFP/VAE/BC

DÉPARTS EN FORMATION

DANS LE CADRE DU 0,2% – CFP/BC/VAE

Cette contribution finance le Congé pour formation professionnelle (CFP), le congé pour Validation des acquis de l'expérience (VAE) et le congé pour Bilan de compétences (BC).

Le CFP ouvre aux agents de la FPH la possibilité de financer à leur initiative et à titre individuel des formations à visée professionnelle (reconversion, réalisation d'un projet personnel...) distinctes de celles prévues au Plan de formation de l'établissement. Ces financements sont sollicités directement par les agents de la FPH auprès de l'ANFH.

65,9%

DE DOSSIERS ACCEPTÉS (HORS BC)

Baisse remarquable de 17,2 points du taux d'accord entre 2015 et 2016 traduisant une augmentation des formations diplômantes de longue durée cumulée avec une baisse des recettes.

59

CFP *
(DOSSIERS CLASSIQUES)

34

VAE *

15

ÉTUDES
PROMOTIONNELLES *

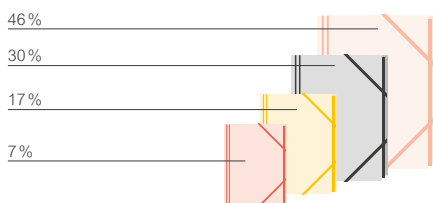
92

BILANS DE COMPÉTENCES *

* Nombre de dossiers en cours

RÉPARTITION DES DOSSIERS EN COURS

EN 2016 PAR DISPOSITIF



■ CFP classique ■ CFP-EP ■ VAE ■ BC

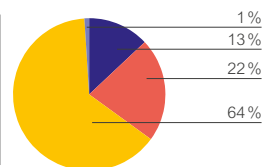
Avec 59 dossiers en cours de réalisation en 2016, le CFP classique représente 30% des dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP. Néanmoins, il compte pour 66% des charges.

RÉPARTITION DES DOSSIERS EN COURS

EN 2016 PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

64%

DES DOSSIERS
concernent la catégorie C.



■ A ■ B ■ C ■ Autres

Les dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP concernent principalement les agents de catégorie C (64%), suivis des agents de catégorie B (22%).
Autres : principalement contrats aidés et non répartis.

PARCOURS ET COMPÉTENCES

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE 0,5 % OU 0,75 % DPC MÉDICAL

DPC MÉDICAL

ACTIVITÉS DES PROFESSIONNELS MÉDICAUX

Le DPC est un dispositif de formation réglementé initié par la loi HPST (2009) pour garantir la qualité et la sécurité des pratiques des professionnels de santé. La loi de modernisation de notre système de santé (2016) fait évoluer le DPC d'une logique de programme vers une logique de parcours. Les professionnels de santé ont l'obligation de s'engager dans un parcours triennal de DPC. Pendant cette période de 3 ans, chaque professionnel de santé doit

participer au minimum à deux actions parmi des actions de formation, des actions d'analyse de pratiques et des actions de gestion des risques. Au moins une de ces actions doit répondre aux orientations nationales prioritaires définies dans l'arrêté du 8 décembre 2015, être déposée sur la plateforme de l'ANDPC, être assurée par un organisme de DPC et utiliser des méthodes HAS .

+900

DOSSIERS FINANCÉS
AU TITRE DE L'AGRÈMENT
DPC MÉDICAL (+ 200 PAR
RAPPORT À 2015), DONT :

86%

CONCERNANT LES MÉDECINS

13%

CONCERNANT LES PHARMACIENS

<1%

CONCERNANT LES AUTRES CATÉGORIES

ÉCHANGER ET MUTUALISER L'ACTION DE L'ANFH LIMOUSIN

PROJET STRATÉGIQUE

2016-2020

Le projet stratégique régional de l'ANFH Limousin s'articule autour de 4 axes :

Axe 1

→ Favoriser la qualification et sécuriser les parcours

Axe 2

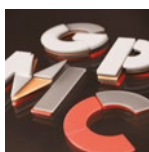
→ Développer les compétences professionnelles et accompagner les parcours métiers

Axe 3

→ Permettre l'accès à des compétences transversables communes

Axe 4

→ Accompagner les établissements sur les problématiques ressources humaines et formation



RÉSEAUX, GROUPES DE TRAVAIL, COMMISSIONS

→ Commission d'analyse des offres de formation : **4** réunions, **21** participants

→ Commission « Etudes promotionnelles » : **1** réunion, **7** participants

→ Groupe de travail « Qualité de la prestation hôtelière en EHPAD » : **2** réunions, **12** participants

→ Groupe de travail « Qualité de vie au travail » : **2** réunions, **10** participants

→ COPIL « Accompagnement GPMC » : **3** réunions, **34** participants

→ Séminaire des instances régionales : **1** réunion, **22** participants

→ Ateliers thématiques destinés aux responsables formation :

– Journée d'accueil des nouveaux responsables formation et chargés de formation : **2** réunions, **21** participants

– Atelier « Actualités » (site internet, clôture d'exercice, campagne EP, DPC, projet stratégique) : **1** réunion, **39** participants

– Atelier « Outils d'aide à l'achat de formation » : **2** réunions, **24** participants

– Club des acteurs du DPC : **1** réunion, **20** participants

ACTIONS DE FORMATION COORDONNÉES RÉGIONALES (OU PLAN INTER-ÉTABLISSEMENTS)

37 ACTIONS

53 GROUPES

568 STAGIAIRES

→ Modules de développement
des compétences managériales
issus du dispositif PPC « Parcours
Professionnels Croisés » :

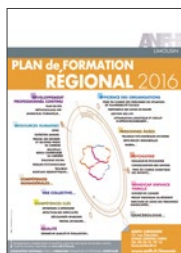
- savoir s'affirmer dans son rôle
de cadre
- manager la cohabitation
au sein de son unité
- manager des projets internes
ou externes
- ...

→ Dossier de l'utilisateur dans les
établissements sociaux et médico-sociaux

→ Réforme de la tarification des EHPAD

→ ...

La synthèse des évaluations de
ces actions a été communiquée
aux établissements et est disponible
sur demande.



JOURNÉES RÉGIONALES THÉMATIQUES

2 JOURNÉES
ONT RÉUNI

130 PARTICIPANTS

→ Journée « Relations
psychiatrie-police-justice :
la loi à l'épreuve du quotidien »

→ Réunion d'information sur
le dispositif « Parcours
professionnels croisés : VAE
collective et développement
des compétences »



ÉCHANGER ET MUTUALISER L'ACTION DE L'ANFH LIMOUSIN

PROJETS ET PARTENAIRES RÉGIONAUX

Conseil Régional :

- Convention-cadre 2013-2016
- En 2016, reconduction du partenariat Etudes promotionnelles pour la fidélisation des professionnels de santé dans les territoires.

ARS :

- Cofinancement de diplômés de la filière rééducation et de la filière soignante.
- Lancement du plan régional sur l'autisme en commun avec UNIFAF

PRITH :

- Professionnalisation des salariés des ESAT
- Maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
- Dispositif RAE (Reconnaissance des Acquis)

PRISME/CITE des métiers :

- Participation au réseau local des professionnels de la formation

DAVA + POLARIS + DRJSCS :

Charte d'accompagnement à la VAE

Travaux menés sur les projets suivants :

- Dispositif « qualité de vie au travail » : outiller les établissements pour définir et mettre en oeuvre leur politique de qualité de vie au travail
- Parcours métiers « qualité de la prestation hôtelière en EHPAD »
- Dispositif « sécurisation des parcours d'évolution professionnelle »

FIPHFP/HANDIPACTE :

- Financement des formations des travailleurs handicapés
- Information, sensibilisation, accompagnement des établissements

UIRESMS – Union Interrégionale des Etablissements sociaux et médico-sociaux :

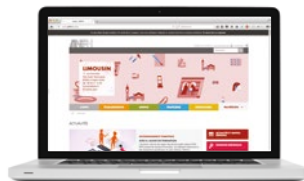
- Partenariat pour adapter l'offre de formation interrégionale (19 établissements, 4 thèmes, 52 professionnels formés, 520 heures de formation)

UNIFAF :

- Renouvellement de la convention de partenariat 2016-2019
- Partage de formations, projets communs...
- Travail conjoint pour l'habilitation des prestataires de bilans de compétences et partage des visites annuelles
- Travail conjoint sur le plan régional sur l'autisme

LA REFORME TERRITORIALE

A quatre reprises en 2016, dans le cadre d'un bureau unique constitué de 12 personnes, les instances régionales de l'ANFH Limousin ont rencontré leurs homologues d'Aquitaine et de Poitou-Charentes afin d'envisager ensemble une organisation et des axes de travail communs au profit des établissements de la Nouvelle Aquitaine. Les travaux sont en cours et donneront lieu à des validations de chacun des territoires.



DES OUTILS AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

ANFH.FR/LIMOUSIN

Le site internet de l'ANFH Limousin permet aux adhérents de consulter l'offre de formation clés en main, de s'informer sur les événements et réunions proposés et organisés par la délégation.

Il est également possible d'accéder aux guides et outils méthodologiques réservés aux établissements adhérents comme par exemple le guide GPMC ou les guides en ligne sur le DPC et sur les métiers de la FPH...

De plus, une Newsletter régionale est publiée mensuellement. Elle a notamment pour vocation de simplifier les circuits de communication avec les adhérents.



74

ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS À L'ANFH LIMOUSIN

58 %

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

ADHÉRENTS

100% ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS AU
2,1 % – Plan de formation
soit 100 % des agents de la FPH de la région

20 ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
au DPC médical

20 981	DÉPARTS EN FORMATION AU TITRE DU PLAN DE FORMATION
59	DOSSIERS CFP EN COURS (DOSSIERS CLASSIQUES)*
34	DOSSIERS VAE EN COURS **
92	BILANS DE COMPÉTENCES EN COURS*
403	ÉTUDES PROMOTIONNELLES EN COURS**
+ DE 900	DOSSIERS AU TITRE DE L'AGRÈMENT DPC MÉDICAL

* Dans le cadre du 0,2% – CFP/BC/VAE

** Tous fonds confondus

DONNÉES FINANCIÈRES

15 993 K€
COLLECTÉS EN 2016

Répartition

11 239 K€	2,1 % PLAN DE FORMATION
3 211 K€	0,6 % FMPE
1 070 K€	0,2 % CFP/VAE/BC
25 K€	4,8 % ESAT
448 K€	0,5 % OU 0,75 % DPC MÉDICAL

